

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Band:** - (1999)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Fiduciaires et associations professionnelles dans la ligne de mire!  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-642994>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SECTEUR SERVICES, ARTS ET MÉTIERS

# Fiduciaires et associations professionnelles dans la ligne de mire !

La fusion des secteurs Services et arts et métiers en 1998 a mis en évidence l'existence de deux publics-cibles très différents, pour lesquels on ne peut avoir les mêmes stratégies.

### Les grandes entreprises

Les grandes entreprises (plus de 50 collaborateurs ou de 100'000.- francs de charges énergétiques annuelles), chaînes ou sociétés à succursales multiples, disposent d'un personnel technique qualifié. Lorsque la direction en est convaincue, par exemple dans le cadre d'une procédure ISO 14000, elles entreprennent elles-mêmes les démarches et les actions d'amélioration.

Le secteur Services, arts et métiers offre une assistance dans la formulation des objectifs à atteindre, accompagnée de divers produits comme les semaines d'économie d'énergie. Les directions définissent les objectifs à atteindre et les responsables techniques internes prennent les mesures qui s'imposent. Cette action se rapproche de la démarche du «Modèle énergétique suisse» développée par le secteur Industrie d'Energie 2000, avec des groupes de travail réunissant plusieurs entreprises sous la conduite de modérateurs.

### Les P.M.E.

La multitude de PME, indépendantes les unes des autres, ne disposent pas de personnel technique qualifié pour les questions énergétiques. Dans les PME, des travaux ne sont entrepris que lorsqu'il y a une urgence et c'est à ce moment là que les possibilités d'amélioration énergétique doivent être prises en compte.

La stratégie du secteur Services, arts et métiers pour les PME passe donc par le dévelop-

pement de réseaux de communication selon un concept de «marketing d'opportunité».

Il y a environ 200'000 PME en Suisse. Le soutien d'Energie 2000 pour inciter les responsables de ces PME à rendre leurs entreprises plus efficaces au niveau énergétique passe par différents canaux: le réseau de sociétés fiduciaires chargées de sensibiliser leurs clients aux économies d'énergie et les programmes d'action des associations professionnelles. Parallèlement, un réseau national d'ingénieurs privés propose directement des mesures techniques aux entreprises.

Ces ingénieurs procèdent au check-up des exploitations, suivent des propositions d'amélioration pouvant bénéficier d'une garantie selon le principe «satisfait ou remboursé». Cet appui sera élargi par de nouvelles possibilités de financement selon le principe du CONTRACTING (cf. p. 12).

### Les fiduciaires romandes s'engagent

Depuis l'automne 1998, dans une action de partenariat avec Energie 2000, les fiduciaires rendent attentifs leurs clients (PME) sur les dépenses en énergie et peuvent leur proposer l'établissement de la comptabilité énergétique et son suivi annuel. Aujourd'hui 80 fiduciaires en Suisse romande participent activement.

Les clients des fiduciaires peuvent aussi réduire les charges, avoir accès aux multiples services du réseau national qualifié d'Energie 2000 et s'afficher comme une entreprise respon-



Chantal Carita  
Fiduciaire Carita-Maire & Cie

sable en sachant allier performance et environnement.

Pour Energie 2000, les sociétés fiduciaires sont les ambassadeurs de premier choix: proches de leurs clients, impliquées dans la gestion d'exploitation optimale et de chasse aux gaspillages, elles sont à même de répéter leurs observations et leurs conseils chaque année.

### Le rôle des associations

Le secteur Services, arts et métiers s'efforce de définir avec les associations des principales branches économiques, des programmes d'action conduisant à l'information et à la sensibilisation des responsables d'entreprise, puis à l'assurance qu'à chaque occasion de transformation ou de rénovation, l'amélioration de l'efficacité énergétique soit prise en compte et réalisée.

Dès 1999, toute association préparant un véritable plan annuel d'actions peut demander à Energie 2000 une contribution financière pouvant atteindre 30 % des frais et coûts internes engagés. Ces programmes comprennent plusieurs éléments, comme une campagne

d'information, des échanges d'expériences, des comptabilités énergétiques faisant ressortir les consommateurs spécifiques, une permanence téléphonique, un cahier des charges pour les performances énergétiques des équipements, une action dans les écoles professionnelles de la branche, etc.

Pour l'heure, une quinzaine d'associations au niveau national ou cantonal – dont 8 en Romandie, ont signé un contrat avec Energie 2000.

À la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie (CVCI), M. Guy-Philippe Bolay conduit actuellement un programme qui touchera de nombreux membres par une publication régulière sur le sujet des économies d'énergie et par des manifestations plus ciblées dans le courant de l'année.



Guy-Philippe Bolay (CVCI)

Dans le cadre de la manifestation SUN 21 à Bâle, un des ateliers de la journée Energie 2000 du 27 août 1999 sera consacré aux efforts du programme en faveur des PME.  
cf. p. 12